

Appel à communication

Communication orale en atelier

Si vous souhaitez présenter une communication orale en atelier, merci d'indiquer :

- 1) L'atelier choisi en première intention et en deuxième intention parmi les 7 ateliers suivants (inscrire 1 et 2 par ordre de préférence dans les cases choisies) :
 Créativité et projets innovants Périnatalité Adolescence Psychiatrie du sujet âgé Habitat, Réhabilitation Urgences et crises Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP)
- 2) Le titre de votre communication dans **l'encadré qui figure sur la page suivante** ;
- 3) Le(s) nom(s) des auteur (s) et leurs affiliations professionnelles dans ce même encadré ;
- 4) L'adresse électronique (E-mail) dans ce même encadré ;
- 5) Le résumé de votre communication orale dans l'encadré (maximum 500 mots, *Police Times 12*).

Nous vous remercions d'envoyer par mail votre proposition avant le 27 juin 2026 à :
centredeformation@ch-thuir.fr

Le comité scientifique de l'AEMP et du Centre Hospitalier de Thuir se réunira pour organiser les ateliers et vous fera un retour par mail.



Titre de la communication :

Auteur(s) et affiliations :

E-mail du premier auteur :

Résumé (500 mots maximum en *Police Times 12*)

Vidéo Équipes Mobiles

Si vous souhaitez proposer une vidéo (3 minutes maximum) qui sera présentée en séance plénière, merci d'indiquer :

Titre du film:
Auteur(s) et affiliations professionnel.les:
E-mail :

Merci d'envoyer par mail cette proposition avant le 27 juin 2026 à :

centredeformation@ch-thuir.fr

Le comité scientifique de l'AEMP et du Centre Hospitalier de Thuir vous fera un retour par mail.

Instructions relatives à la réalisation de votre vidéo

Pour information :

Vous pouvez vous filmer en délivrant un message de votre choix, filmer votre équipe mobile en action, ou encore vous filmer devant un poster.

Vigilance :

Votre vidéo ne pourra excéder la durée de 3 minutes. Si elle dépasse cette durée, nous vous demanderons de la réduire.

La bonne surprise vidéo !

Les vidéos seront projetées en séance plénière puis conservées et consultables sur le site de l'AEMP dans un onglet dédié.